

<p style="text-align: center;"><b><u>Assemblée de Quartier Croix – Rouge</u></b> <b><u>22 novembre 2022 – 18h30</u></b> <b><u>Échanges autour de la présentation du diaporama</u></b></p>
---

**Présents :**

**Ville de Tourcoing :**

**Madame DAKHIA**, *Adjointe de quartier Clinquet-Bois d'Achelles, Croix – Rouge, Orions/Pont-Rompu, Marlière et Pont de Neuville*

**Monsieur VANDAELE**, *Adjoint de quartier de la Bourgogne*

**Monsieur DENOEUD**, *Adjoint au maire en charge de la sécurité et de la prévention, des droits des victimes et de la condition animale*

**Madame LEJEUNE**, *Adjointe au maire chargée de la vie associative, des jumelages et des relations internationales*

**Monsieur BUYSSECHAERT**, *Conseiller Municipal Délégué chargé des déplacements, de la voirie et de la circulation, des travaux, de l'éclairage public, du parc automobile et de son entretien*

**Monsieur LE BLAN**, *Conseiller Municipal Délégué chargé du personnel municipal*

**Madame LE BLAN**, *Co-présidente du Conseil de Quartier*

**Madame SAKER**, *Chargée de Démocratie Participative - Direction de la Vie des Habitants, des Quartiers et du Développement Durable*

Madame DAKHIA ouvre l'Assemblée de Quartier en remerciant l'ensemble des élus présents, des services de la Ville ainsi que tous les habitants qui ont fait le déplacement.

Elle rappelle ensuite l'ordre du jour de l'Assemblée de Quartier, à savoir :

- Retour sur les projets des habitants et perspectives 2023
- La fresque « RENART »
- Travaux – Place de la Croix – Rouge
- Travaux dans les écoles de la ville
- Collecte de déchets ménagers
- La rénovation énergétique de l'habitat privé
- La Maison de l'eau mobile

## **1- Point sur les projets du Conseil de Quartier**

- La Fête des Retrouvailles – 21 mai 2022 :

Le Conseil de Quartier a organisé cette fête dite « des retrouvailles » après les deux années de pandémie.

Pour Karine LE BLAN, co-présidente et porte-parole des autres membres du Conseil de quartier, cet événement fut réussi avec plus de 300 participants, les stands proposés étaient diversifiés (maquillage, château gonflable, « premiers secours »...). Madame DAKHIA informe les personnes présentes que la fête de quartier 2023 sera l'occasion de mettre à l'honneur les « 100 ans du verger du square Parsy ».

- Fresque « Renart » : Madame DAKHIA explique que dans le cadre du festival « Tourcoing Jazz » qui s'est déroulé en octobre dernier, Madame le Maire a souhaité exporter l'âme du festival avec la création d'un œuvre réalisée par le Collectif Renart et visible sur le mur pignon du bâtiment n°249 rue des Piats. Prochainement, l'artiste viendra à la rencontre des élèves de l'école primaire LAMARTINE pour leur proposer un atelier « graff ».

- Goûter de Noël – Mercredi 14 décembre à partir de 17h00 en partenariat avec le Centre Social Marlière/Croix – Rouge – réfectoire de l'école LAMARTINE – 335 rue de la Croix – Rouge.

- Perspectives 2023 : Madame DELVOYE, membre du Conseil de quartier annonce que les associations du quartier organiseront la « Fête des 25 ans de la salle polyvalente de la Place St Joseph, le samedi 18 mars 2023 ».

**Les Groupes de Travail sont ouverts à tous les habitants.  
Pour vous inscrire, merci de prendre contact avec votre Chargée de  
Démocratie Participative, Madame Salima SAKER par téléphone au  
03.20.69.09.80**

**Ou par mail à [habitants@ville-tourcoing.fr](mailto:habitants@ville-tourcoing.fr)**

## **2- Point sur les dossiers du Quartier et de la Ville**

### **A) Travaux – Place de la Croix – Rouge, présenté par Monsieur BUYSSECHAERT**

Informations complémentaires à la présentation PowerPoint disponible sur le site de la Ville :

- Un nouveau tracé cohérent non plus un rondpoint mais une place de la Croix – Rouge avec une courbe sinusoïdal pour ralentir la vitesse.
- Une optimisation des places de stationnement.
- Conservation des arbres de grandes tailles.

(Question : Q / Réponse : R)

#### **Q : Les accès à la Place seront-ils fermés ?**

R : Le chantier est divisé par petites phases pour ne pas déranger toutes les voies et des déviations seront prévues.

#### **Q : Lors de la réunion de présentation du projet aux commerçants début 2022, une autorisation de stationnement des véhicules des clients des commerces de la Place, sur le parking de l'ancien magasin « ED » - rue de la Croix – Rouge avait été demandée par les commerçants présents ?**

R : Les travaux étant diligentés par la Métropole Européenne de Lille (MEL), ils seront relancés prochainement à ce sujet.

#### **Q : Des horodateurs sont-ils prévus ?**

R : Non ce n'est pas prévu dans le projet.

#### **Q : Vitesse excessive rue de la Croix – Rouge, est-il possible d'aménager une piste cyclable pour inciter certains automobilistes à ralentir ?**

R : Une demande d'étude sera faite auprès de la MEL pour aménager une bande cyclable à l'instar de la rue du Brun – Pain.

(Réponses apportées par Monsieur DENOEUDE)

#### **Q : Des caméras sont-elles prévues ?**

R : Le plan de déploiement de la vidéo surveillance de l'année 2022 est terminé. Pour 2023, des critères sont nécessaires pour la pose de caméra (des faits de délinquances récurrents et des lieux sensibles comme par exemple collèges privés et publics). En ce qui concerne le maillage, La Ville fait des propositions en lien avec la Police Nationale, le choix final des lieux est fait par la Commission départementale qui gère l'équipement rural.

#### **Q : Les caméras vont – elles fonctionner pendant la durée des travaux ?**

R : oui car c'est un réseau indépendant.

**Q : Est-ce qu'elle verbalise ?**

R : La Place de la Croix – Rouge ainsi que la rue de la Potente sont particulièrement surveillées et il y peut avoir des verbalisations.

**Concernant d'autres dysfonctionnements du quartier en matière de sécurité :**

**Q : Square Parsy : rassemblements et nuisances accentués par le manque d'éclairage d'une partie du square ?**

R : Jusqu'à quelques mois la surveillance des parcs et jardins était transmise à un prestataire privé. Aujourd'hui, cela a été repris par les agents de la Ville et ils font appel à la Police Municipale dès lors qu'ils constatent des rassemblements. En ce qui concerne le manque d'éclairage, une vérification de l'éclairage existant sera effectué et voire si nécessaire un ajout de lampadaire.

**Q : Jardin Botanique : rassemblements constatés**

R : Deux caméras sont installées à l'intérieur du jardin ainsi que deux autres à l'entrée et à la sortie. De plus, les agents des Parcs et Jardins alertent la Police Municipale si nécessaire.

Que ce soit pour le Square Parsy ou le Jardin Botanique, les habitants sont invités à prendre contact aux moments des faits avec la Police Municipale.

Madame DAKHIA remercie ses collègues élus pour la qualité des échanges.

**B) Les travaux dans l'école Jules Ferry :**

L'école Jule Ferry est la première école de la Ville à être aménagée avec une cour oasis, l'objectif étant de créer des îlots de fraîcheur. Un potager a été installé avec un ajout d'arceaux vélos pour favoriser les modes de déplacement doux (49 000 €). Le réfectoire et la cuisine sont aussi également rénovés (850 000 €). Enfin ce sera au tour de la salle Baratte de retrouver une jeunesse. Par ces travaux, la Ville exprime sa volonté de moderniser et de permettre aux enfants de poursuivre leur scolarité dans un cadre de vie adapté.

**C) Modification des jours de collecte des ordures ménagères**

Suite au renouvellement du marché public de collecte des ordures ménagères, ESTERRA n'effectue plus de ramassage des ordures le mercredi et samedi depuis le 7 novembre 2022.

Les jours de collecte sont donc modifiés pour l'ensemble des secteurs.

Pour connaître les jours de collecte de votre rue, entrer votre adresse exacte sur ce lien :

<https://lillemetropole.fr/gestion-des-dechets/ramassage-jours-heures-bacs-poubelles>

Ou appeler le numéro vert mis en place : [0 800 711 771](tel:0800711771) (*appel et service gratuits*)

## **D) Économie d'énergie :**

(Présenté par Monsieur BUYSSECHAERT)

Les augmentations du prix de l'énergie représentent un surcoût d'1,2 million d'euros à supporter par la Ville sur un budget consacré aux fluides initiaux (électricité, éclairage public et gaz) d'environ 4 millions d'euros.

En concertation avec les forces de l'ordre et de sécurité, il a été décidé de diminuer l'intensité d'éclairage public dans les rues de Tourcoing :

- Extinction d'un point lumineux sur deux.

Le déploiement est en cours.

- La fermeture de la mise en lumière de bâtiments publics pour le MUba / Eglise du Sacré Cœur / Chambre de commerce / Eglise Saint Christophe / Hôtel de Ville / Monument aux morts / Eglise Notre Dame de la Marlière

(Les sujets suivants sont présentés par Madame DAKHIA)

## **E) La rénovation énergétique de l'habitat privé**

### **Les jeudis de l'habitat :**

*Informations disponibles sur le diaporama mis en ligne sur le site de la Ville.*

<https://www.tourcoing.fr/Actualites/Renovation-de-l-habitat>

### **Le Forum de l'Habitat :**

La Ville de Tourcoing organise son premier forum de l'Habitat les 3 et le 4 février 2023 au sein de l'Hôtel de Ville.

Ce forum sera dédié essentiellement à l'habitat privé.

A cette occasion les particuliers auront l'opportunité de rencontrer l'ensemble des acteurs de la rénovation et les dispositifs de subvention existants.

Les informations sur cet événement seront prochainement disponibles sur le site de la ville.

## **F) Maison de l'eau mobile**

La Maison de l'eau mobile sera à Tourcoing du 14 novembre au 15 décembre aux abords de la salle Dejonghe (19 rue de la Latte). Ouverte au public du lundi au vendredi de 9h à 12h30

Grâce à cette Maison de l'eau mobile, tout un chacun pourra s'informer :

- sur l'utilisation respectueuse de l'eau du robinet et sa consommation alimentaire
- sur le service de l'eau et ses métiers qui permettent à chaque habitant de la métropole de réaliser un geste aussi banal qu'ouvrir un robinet. Un geste qui nécessite un important travail en amont, souvent peu visible mais pourtant primordial.

La Maison de l'eau mobile est constituée de 2 containers maritimes issus du recyclage, transformés et entièrement relookés, grâce à l'intervention de prestataires responsables, issus du territoire.

Cet espace de 26 m<sup>2</sup> comprend à la fois un espace d'accueil des consommateurs, une exposition ludique sur les éco-gestes liés à l'eau du robinet et un espace numérique interactif, sur grand écran tactile.

#### **4- Agenda culturel :**

*Informations disponibles sur le diaporama mis en ligne sur le site de la Ville.*

L'ordre du jour étant terminé, Madame DAKHIA remercie les participants et clôt la réunion.